

LA SOBRIÉTÉ ET * LA QUESTION DES RENONCEMENTS JUSTES

avec Alexandre Monnin





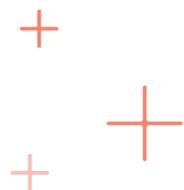
LA SOBRIÉTÉ ET LA QUESTION DES RENONCEMENTS JUSTES

Sommaire

Introduction - - - - - 3
Florence Bourquin, ADEUS

Sobriété et la question des renoncements justes - - - - - 4
Alexandre Monnin, philosophe, directeur de la recherche d'Origens Medialab, enseignant-chercheur permanent à l'ESC Clermont

Questions - - - - - 10



CYCLE « CYCLE « SOBRIÉTÉ : UNE NOUVELLE PROSPÉRITÉ ? »

⇒ **1/3 - La sobriété et la question des renoncements justes** - le 6 juin 2023 avec **Alexandre Monnin**, Philosophe, Directeur de la Recherche d'Origens Medialab, Enseignant-Chercheur permanent à l'ESC Clermont

⇒ **2/3 - Sans transition : une histoire symbiotique de l'énergie** - le 20 septembre 2023 avec **Jean-Baptiste Fressoz**, Historien

⇒ **3/3 - Sobriété ou redirection urbaine** - le 8 novembre 2023 avec **Sylvain Grisot**, Urbaniste





Introduction



Cette conférence inaugure le cycle « La sobriété, une nouvelle prospérité », avec comme premier intervenant Alexandre Monnin, philosophe, directeur de la recherche d'Origens Media Lab, enseignant chercheur permanent à l'ESC Clermont Business School.

La sobriété est d'actualité. Le dernier rapport du GIEC l'a fait entrer dans son vocabulaire. Elle s'impose à nous avec urgence et nécessité dans un contexte d'insécurité mondiale et climatique. Elle interroge des questions profondes et existentielles comme la justice sociale, la responsabilité envers l'avenir, l'urgence de penser les limites ou encore la fin de l'abondance.

L'intervention d'Alexandre Monnin nous fera prendre de la hauteur. Au-delà des injonctions de faire ou de ne pas faire, nous allons réfléchir à la question des renoncements justes qui nous seront nécessaires et qui permettront de nous définir dans une nouvelle manière d'être au monde et nous-mêmes.

À l'ADEUS nous travaillons sur la transformation des territoires et leur habitabilité, et ces questions nous importent car elles traversent l'ensemble de nos travaux.

La ligne de crête est étroite entre le maintien de la technosphère en l'état et un retour à la nature. Il convient de poser la question de l'héritage, de faire le tri et d'arbitrer dans les ruines de l'anthropocène¹.

De quoi devons-nous nous détacher ?
À quoi devons-nous nous réattacher ?
Que faire de ces communs négatifs ?
Des questions au cœur de la redirection écologique.

Pour que notre terre reste habitable, la redirection écologique prétend se distinguer de la croissance verte, du développement durable, de la responsabilité sociale des entreprises, des critères ESG (Environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou de la transition écologique, par son insistance sur la nécessité d'opérer des arbitrages démocratiques justes, anticipés et non brutaux.

Florence Bourquin, ADEUS

1. L'anthropocène est la période actuelle des temps géologiques caractérisée par les effets de l'activité humaine sur le climat et la biosphère. Elle succède à l'Holocène.

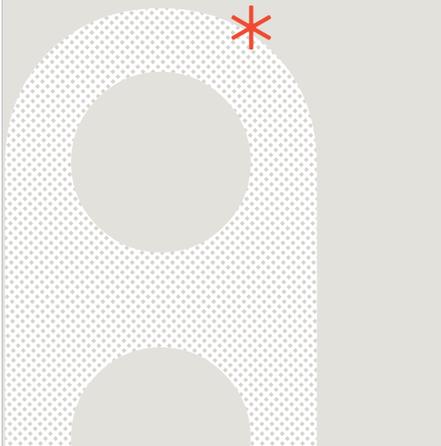


Comment rester dans les limites planétaires ?



Alexandre Monnin

Philosophe, directeur de la recherche d'Origens Medialab, enseignant-chercheur permanent à l'ESC Clermont

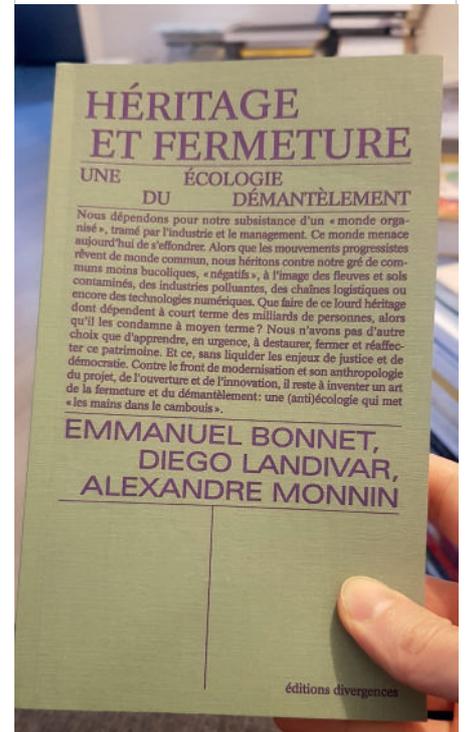


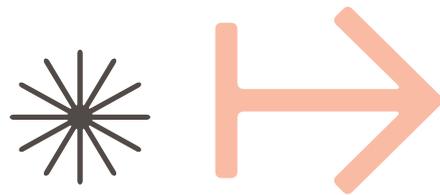
La redirection écologique

Je vais vous parler de sobriété, sous l'angle des renoncements justes et de la redirection écologique.

La redirection écologique c'est quoi ? Avec mes collègues Emmanuel Bonnet et Diego Landivar, nous l'avons résumée ainsi dans l'ouvrage « Héritage et fermeture » : « C'est un cadre à la fois conceptuel et opérationnel, conçu pour faire entrer les organisations publiques et privées, ainsi que les infrastructures et les outils de gestion qui les soutiennent, à l'intérieur des limites planétaires ». Il s'agit donc de ne pas dépasser les limites planétaires pour maintenir l'habitabilité de la planète.

On est entré dans une époque où l'humanité est devenue une force géologique et les conséquences des activités humaines font changer le système terre de trajectoire et menacent les conditions d'habitabilité. C'est une ère à la fois de maîtrise technique et industrielle qui a fait que l'humanité a pu devenir, d'une certaine manière, une force géologique ; et en même temps, c'est aussi une ère de déprise puisque nous ne sommes pas forcément capables de faire face de la même manière aux conséquences de nos activités.





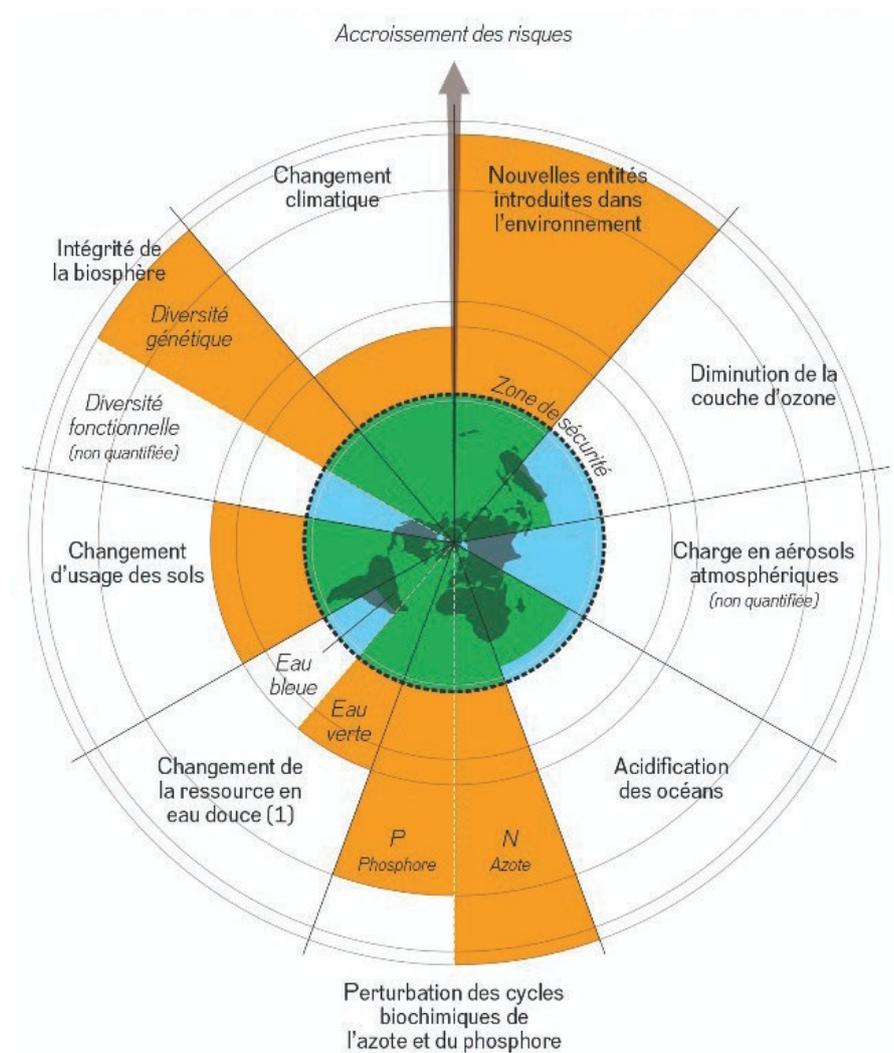
Quelles sont les différences entre la redirection écologique et les autres paradigmes existants (croissance verte, développement durable, transition écologique, ...) ? Ces derniers essaient de maintenir l'existant mais de le verdir, de le rendre plus efficient. Toutefois, une meilleure efficacité se retrouve compensée par une augmentation de l'utilisation des ressources, ce qu'on appelle « l'effet rebond ». La redirection écologique part du principe qu'on ne pourra pas et qu'il ne faudra pas tout maintenir. Il faut renoncer aux éléments qui nuisent à l'habitabilité de la planète et il va donc falloir faire des arbitrages.

Des arbitrages démocratiques, anticipés et non brutaux

Si on prend l'exemple des stations de ski, on sait qu'à court ou moyen terme, elles devront arrêter leurs activités liées à la neige avec la disparition de cette dernière. Les stations commencent déjà à chercher de nouveaux modes de subsistance. Mais cette question touche en fait toutes les organisations, toutes les collectivités qui doivent identifier leur « neige » pour pouvoir survivre à sa disparition.

LES LIMITES PLANÉTAIRES

Source : figure dessinée par Azote pour le Stockholm Resilience Centre, fondée sur l'analyse de Persson et coll. 2022 et Steffen et coll. 2015



Je distingue **trois critères pour opérer des arbitrages** dans de bonnes conditions. **Le premier est qu'ils soient démocratiques et non autoritaires.** Par exemple, Taïwan a connu une crise de l'eau, qui est une ressource importante pour la fabrication d'éléments numériques. Il a été décidé de réduire la consommation d'eau de la population pour maintenir la production et parfois l'inverse, mais cela a été imposé à la population.

Le deuxième critère est que les arbitrages soient anticipés plutôt que réalisés au dernier moment.

Ainsi la démarche « Zéro artificialisation nette » (ZAN) a été mise en place pour empêcher une trop grande artificialisation des sols, qui est une question de sécurité alimentaire et donc de survie. Le problème a été anticipé, ce qui n'empêche pas de nombreux débats et une remise en cause par certains de cette démarche qui est coûteuse pour les collectivités.

Un exemple inverse est celui de la crise de l'azote aux Pays-Bas. Ce pays est le deuxième exportateur agricole au monde après les États-Unis mais pour une superficie de 0,42 % du territoire américain. Il possède donc une agriculture extrêmement intensive qui rejette beaucoup d'azote. Après une première série de mesures non contraignantes en 2016, qui se sont révélées inefficaces, les Pays-Bas ont réduit en 2019 la vitesse sur les autoroutes de 130 à 100 km/h pour réduire les rejets d'azote liés aux transports, avant de devoir finalement se résoudre en 2022 à la mise en place d'un plan drastique prévoyant d'ici 2030 une réduction du cheptel de 50 %, avec une expropriation de 30 % des exploitations agricoles et le passage de 30 autres % d'exploitations intensives en extensives.

Le troisième critère est que les arbitrages soient non brutaux, c'est-à-dire qu'ils prennent en considération les attachements des personnes, et

par là il faut entendre aussi bien les attachements affectifs que les dépendances, les attachements subis. Par exemple, les gens qui doivent prendre leur voiture pour aller travailler n'y prennent pas forcément plaisir mais peuvent avoir une forte dépendance à ce moyen de transport et seront très sensibles à ce qui l'affecte, comme par exemple une hausse des prix de l'essence.



Photo Adobe Stock



Attachements, désattachements et réattachements

Il est important de cartographier, d'enquêter sur ces attachements, de comprendre leur nature pour pouvoir mettre en place des protocoles qui vont prendre à leur charge la question du désattachement. Nous sommes des créatures d'attachement et on ne sait pas forcément renoncer à un certain nombre de choses de manière juste, égalitaire et qui prennent en compte des enjeux de justice sociale.

On a besoin de faire émerger de nouvelles institutions, de nouvelles manières de faire, de nouveaux savoirs, de nouveaux protocoles qui vont nous permettre d'organiser ces formes de désattachement, de renoncement. Mais on ne peut pas vivre sans attachements ; il va donc falloir nous réattacher à autre chose.

Un travail a été réalisé avec la ville de Grenoble sur les piscines municipales qui devenaient vétustes. La municipalité pouvait-elle se permettre de les rénover ou d'en construire d'autres au vu des moyens financiers nécessaires et des questions de stress hydrique ? Un travail d'enquête a été réalisé auprès des usagers, des personnes qui en vivent, pour cartographier les attachements. Celui qui en est ressorti comme le plus important et qui touche aux enjeux de justice sociale, c'était de pouvoir continuer à apprendre à nager aux enfants, notamment ceux des catégories populaires qui n'ont pas forcément la possibilité d'apprendre à la mer.

Les communs négatifs

Dans notre société, nous héritons collectivement d'infrastructures, de modèles, de technologies, qui ne sont plus forcément adaptés au maintien de l'habitabilité sur terre et qui peuvent la menacer, c'est ce que j'appelle les « communs négatifs ». L'enjeu est de savoir ce qu'on fait de ces éléments-là et comment on arrive à les politiser. Comment on prend à la fois en compte notre dépendance vis-à-vis de ces communs négatifs et le fait qu'on ne peut pas les laisser grossir. Il faut leur donner une autre trajectoire et ça peut vouloir dire les supprimer, mais ce n'est pas toujours possible.

Par exemple, les déchets nucléaires, une fois qu'ils sont là, on doit s'en occuper et qu'on soit pro ou anti-nucléaire, dans les deux cas, il y a des problèmes à résoudre. Finalement, la question autour du nucléaire est moins la recherche d'une solution que de savoir quels problèmes on veut pour demain ? Est-ce qu'on veut les problèmes des antis ou des pro-nucléaires ou autrement dit, quels communs négatifs on devra gérer demain ?

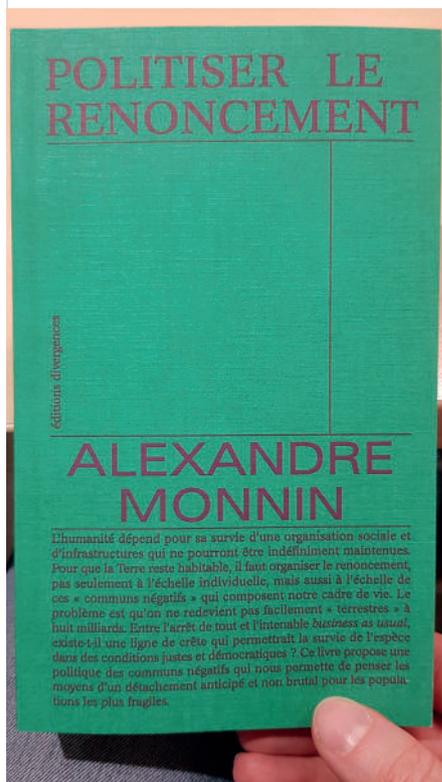




Photo Adobe Stock

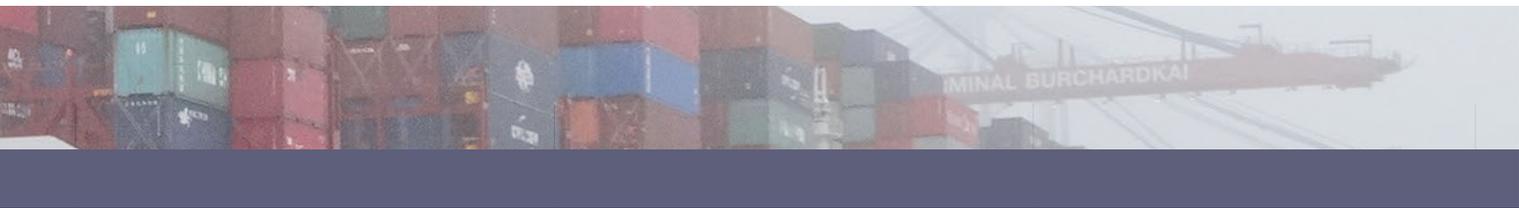
Une ligne de crête politique

La redirection écologique, ce n'est pas un retour à la nature. Elle part du constat que les milieux ont été tramés par la technique, sont pleins d'infrastructures et que nous sommes dépendants de la biosphère mais aussi de la technosphère, soit l'ensemble des choses que nous avons bâties, nos infrastructures, nos technologies et c'est cette réalité-là qu'il faut affronter.

Nous sommes collectivement dépendants d'infrastructures, de technologies, qui ne sont pas soutenables. Que faire si on ne peut pas sortir à court terme de ces dépendances mais qu'on ne peut pas non plus les laisser perdurer ou grossir à l'avenir ? Il faut réussir à emprunter une ligne de crête pour apprendre à détricoter nos dépendances à des éléments dont il va falloir se désattacher progressivement. Il va falloir imaginer des étapes pour aller vers de la soutenabilité faible puis vers de la soutenabilité forte.

Cette ligne de crête se situe entre deux visions : celle où l'on sort de la technique, de la civilisation, de l'industrie, de manière rapide et brutale, et celle où on laisse le « business as usual » continuer à dégrader les conditions d'habitabilité sur terre.

En 2018, Charles C. Mann a écrit le livre « The wizard and the prophet » sur Norman Borlaug et William Vogt. Le premier est un agronome à l'origine de la révolution verte, le deuxième un théoricien de la décroissance et malthusien. Charles C. Mann se demande dans son livre ce qu'il faut faire quand on vit dans un monde qui a été fabriqué par les magiciens (Borlaug), qui essaient de dépasser les limites planétaires, mais qu'on ne veut pas aller du côté des prophètes (Vogt) qui veulent rester dans les limites mais avec des mesures drastiques et pas très agréables. Il faut réussir à sortir du monde des magiciens en maintenant une partie de ces bénéfices mais en étant conscient qu'il n'est pas soutenable à moyen terme.



Il faut proposer ce que j'appelle de nouveaux « arts de la fermeture » puisque les savoirs en matière d'arbitrage, de fermeture, sont aujourd'hui largement déficitaires. Un article de la revue « Nature » a ainsi montré qu'on a une facilité à envisager le changement et la transformation sur un mode additif mais pas soustractif.

Il faut travailler sur ces renoncements ; il existe par exemple la « fresque du renoncement » qui permet à des organisations ou des collectivités d'enquêter sur la mise en situation qu'exige le renoncement.

Divers travaux ont été réalisés pour anticiper les changements à venir : par exemple avec les assurances pour réfléchir aux conséquences d'un monde à 4°C de plus, qui n'est plus assurable en l'état, ou dans le domaine de l'immobilier pour imaginer les effets d'une interdiction de la construction neuve.

Tout le travail qui est réalisé consiste donc à aller chercher des situations problématiques qui ne vont pas manquer de se poser à l'avenir pour apporter des réponses et les généraliser avant que ce ne soient ces problèmes et ces crises qui se généralisent.

3 **Fiche outil**

Fresque du renoncement

PLACE DANS LA BOÎTE À OUTILS
Cet outil permet de clarifier les dépendances et vulnérabilités des activités d'une structure, d'essayer de trouver des alternatives pérennes et soutenables, de planifier la redirection écologique ou le renoncement de certaines activités.

DESCRIPTION
La fresque du renoncement est un atelier qui permet à des collectifs de personnes de débattre et d'imaginer à quelles activités nous pourrions renoncer pour respecter les limites planétaires. Nous en proposons ici une approche dédiée à l'entreprise qui, en soit, est un collectif de personnes. En décrivant une activité de différentes manières, les participant-es découvrent la complexité d'un processus de renoncement. À la fin, ils conçoivent ensemble une stratégie pour renoncer à l'activité ou à certains de ses aspects.

POURQUOI UN TEL OUTIL ?
Les signaux sont de plus en plus clairs : nos modes de production, de consommation et d'organisation ne sont pas viables sur le long terme. De plus, le progrès technique seul ne résoudra pas les crises écologiques. Nous allons devoir abandonner ou diminuer certaines activités si l'on veut conserver des territoires habitables pour tous·tes. Quelles sont les activités, les secteurs, les infrastructures que l'on conserve et celles auxquelles on renonce ? Par où commencer et comment faire ? Comment anticiper au mieux les risques pour l'entreprise ?

RESSOURCES

- Licence publique de La fresque du renoncement
- L'œuvre de La Fresque du renoncement
Auteurs : Victor Ecrement et Diego Landivar, ainsi que le laboratoire Origens Media Lab
- Site web de La fresque du renoncement

Retrouver le guide complet, toutes les fiches thématiques et outils !

© 2019 CRESS Nouvelle-Aquitaine

Questions

Que pensez-vous des notions de croissance et de décroissance ? Est-ce qu'on peut aller vers une société plus écologique et rester dans le contexte d'une société libérale, sachant que les dictatures n'ont jamais prouvé leur efficacité ?

« On entend souvent que la démocratie serait incompatible avec l'urgence écologique. Je pense que ce n'est pas la bonne manière de poser les choses. Un philosophe américain, John Dewey, disait que la démocratie est la capacité de se mêler de questions auxquelles on n'est normalement pas associé. De ce point de vue, on peut voir qu'il y a pleins d'ONG, d'associations, de collectifs qui se mobilisent pour obtenir une action plus forte des pouvoirs publics sur tout un tas de sujets.

Concernant la décroissance, ça reste une approche assez théorique et très macro. On imagine un modèle pour demain, sans vraiment expliquer comment on l'implante. Notre approche est que décroissance ou pas décroissance, on est déjà confronté à des renoncements, des fermetures, à la neige qui fond un peu partout. »

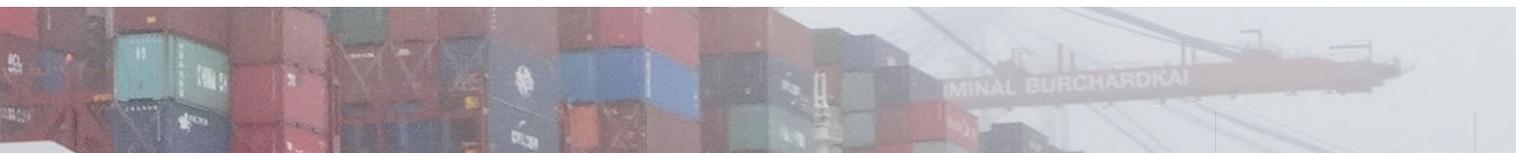
Vous parlez des piscines municipales de Grenoble. Lorsque l'on a une piscine dans son jardin, on va rarement à la piscine municipale. Est-ce que ce ne sont pas toujours les mêmes qui doivent renoncer ?

« Ce n'est pas forcément contradictoire, ce n'est pas parce que les collectivités vont avoir un problème avec les infrastructures publiques qu'il n'y a pas de problème avec les infrastructures privées. En France, on est les champions de la piscine individuelle et dans certaines régions elles permettent aux pompiers de disposer d'eau pour éteindre les incendies, ce n'est pas un sujet simple.

Il faut faire le travail pour comprendre ce qu'il se joue et il faudra vraiment éviter les demi-mesures. Aujourd'hui, on a d'un côté de vraies avancées écologiques, et de l'autre le « business as usual » qui est maintenu. Tout ça n'est plus lisible, plus compréhensible et peut engendrer des réactions très vives. C'est le côté contradictoire des mesures qui sont prises aujourd'hui qui est problématique. »

Vos réflexions sont dans un cadre de contraintes homogènes et linéaires alors que les principes du changement climatique, ce sont des fonctions exponentielles avec des points de rupture et de bascule. Il y a une nécessité de médiation scientifique car les enquêtes ne sont pas suffisantes.

« Je ne pense pas que les enquêtes soient insuffisantes. Elles sont nécessaires mais il faut aussi effectivement une médiation scientifique. Je n'ai pas mis l'accent dessus aujourd'hui mais il y a des gens qui réfléchissent à ce que serait un droit à 1,5°, 2° ou 3° de plus et on prend en compte un certain nombre de dynamiques et d'effets de seuil qui peuvent intervenir. On essaie d'articuler une vision macro et une vision plus micro ou méso dans le fait d'aller sur le terrain faire des enquêtes, parce que ce n'est pas parce qu'on a compris ce qui se joue au niveau macro qu'on a les moyens d'agir pour autant. Si on ne va pas voir les organisations, les territoires, les personnes, impactés par ces enjeux, on ne pourra pas avancer et produire les arts de la fermeture que j'évoquais précédemment. Ce sont des dimensions complémentaires qu'on doit arriver à réconcilier. »



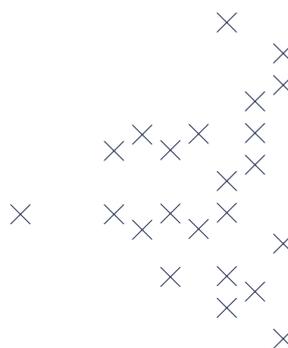
Concernant les aspects individuels, pensez-vous qu'il y a quelque chose qui se jouera sur le domaine de l'offre ? Est-ce-que la question du désir est une question qui va nous créer des problèmes à l'avenir ? Est-ce-que la publicité est réellement quelque chose qui va nous empêcher de progresser vers la soutenabilité ?

« C'est vrai qu'on fonctionne plutôt sur une échelle méso, car on travaille sur des chantiers collectifs avec l'idée de pouvoir généraliser ces expérimentations. Ça ne veut pas dire que l'échelle individuelle doit être abandonnée.

Avec mon collègue Nathan Ben Kemoun, nous avons écrit un article autour de la sobriété extensive et de la suffisance intensive. La sobriété extensive c'est l'idée qu'il faut réduire notre empreinte et qu'une des conditions est la lutte contre les inégalités. Je ne pense pas que la sobriété est en soi forcément heureuse et je pense qu'une bonne partie de la population ne partage pas cette idée non plus. La suffisance intensive implique qu'il va falloir réfléchir à la question du contentement, de la satisfaction, du plaisir et comment cela peut être associé à la sobriété extensive. L'idée n'est pas de trouver du plaisir dans la multiplication des objets ou des marchandises mais à travers des activités qui par, le geste, la répétition, vont engendrer une forme de contentement. La question est comment on peut amener à réinvestir ces pratiques mais à notre époque, pas forcément en effectuant des retours en arrière, mais des choses qui fassent sens aujourd'hui. »

Votre approche est très attentive aux processus qui conduisent au renoncement, aux fermetures, aux sobriétés et en analysant les exemples que vous avez donnés, les approches sont à la fois en termes physiques, de métabolisme de seuil, mais également en termes de prix et enfin peut-être aussi des approches en termes philosophique, moraux, culturels. Qu'est-ce que vous privilégiez pour l'attention que vous portez à ces mécanismes ?

« Pas forcément moral parce que le renoncement tel que je l'envisage n'a pas une connotation morale. Sinon il faut investir toutes ces dimensions ; mais si je devais choisir une porte d'entrée, je dirais la dimension institutionnelle. Il nous faut des institutions qui permettent de disposer de ces savoirs de la fermeture, de les développer, d'enquêter et également de délibérer sur ces questions-là. Aujourd'hui on a un défaut d'institution qui fait que derrière, on a un défaut de modèles qui ne sont pas à notre disposition pour opérer ces bifurcations. Des efforts sont produits dans des domaines extrêmement différents et on doit recréer des chimères à partir de ces différentes initiatives pour montrer qu'en mettant tous ces éléments en cohérence, c'est possible. »





Agence
d'urbanisme
de Strasbourg
Rhin supérieur

Directeur de publication : **Pierre Laplane, Directeur général**
Équipe projet : **Florence Bourquin** (chef de projet),
Hyacinthe Blaise, Alexandra Chamroux, Jean Isenmann,
Sophie Monnin, Nicolas Prachazal

PTP 2023 - N° projet : **1.4.1.1**

Mise en page : **Sophie Monnin** - Photos : **Jean Isenmann**
(sauf mentions)

© ADEUS - Septembre 2023 - N° Issn : 2112-4167

Les publications et les actualités de l'urbanisme
sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org